

■ **LE SCALP SARL**, à Chêne-Bourg, rue de Genève 8. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 13.06.2002. But: exploitation d'un salon de coiffure. Capital: CHF 20'000. Associées: Scoppettuolo-Ciampa Moira, de Chiasso, à Chêne-Bougeries, et Stolz Margareth, de Tuggen, à Chêne-Bourg, pour une part de CHF 10'000 chacune. Gérantes: les associées Scoppettuolo-Ciampa Moira et Stolz Margareth avec signature individuelle. Organe de publicité: FOSC.

Journal no 6242 du 18.06.2002
(00523658 / CH-660.1.178.002-6)